

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1362

**Artikel:** UNIS-EPFL : une proposition intelligente  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1010261>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une proposition intelligente

*Le projet d'intégration présenté par les deux recteurs des Unis Lausanne et Genève et le président de l'École polytechnique est, à son heure, une réforme audacieuse. Il faut certes attendre pour une appréciation nuancée que s'en dessinent les contours détaillés. DP reviendra naturellement sur ce sujet. Mais d'emblée il faut appuyer ce qui est plus qu'une idée: un premier pas.*

IL Y A longtemps que la coexistence sur le même site, à Dorigny, d'enseignements parallèles en chimie, en physique et en mathématiques posait le problème non seulement d'une coordination, mais d'une intégration.

Les tentatives avaient jusqu'ici échoué, pour plusieurs raisons.

D'abord une collaboration poussée Uni Lausanne-EPFL a été instituée; ce premier pas, réel, permettait de repousser l'union, sans mauvaise conscience. La séparation avait aussi ses justifications, ou prétendues telles, théoriques. L'enseignement universitaire était censé être plus fondamental que l'enseignement polytechnique, réputé plus pratique. Cette différence était corporativement bétonnée par l'obligation pour les enseignants scientifiques vaudois de passer par l'Université. Enfin beaucoup étaient attachés à la conception de l'université telle que définie par Humboldt, c'est-à-dire regroupant toutes les branches du savoir. L'amputation de plusieurs disciplines scientifiques était censée mettre fin à l'universalité, donc mortelle.

## Vers une issue favorable

Après l'effort vaudois important en termes d'investissement et de premier équipement, les disciplines scientifiques coûteuses (physique, chimie) sont placées devant des problèmes de renouvellement, peu compatibles avec les restrictions budgétaires. Mieux vaut donc se regrouper que végéter.

Les grandes lignes du projet présenté sont intelligentes. On les rappelle. L'EPFL reprend les mathématiques, la chimie, la physique de l'UNIL. Vaud abandonnerait aussi au profit de Genève la pharmacie, ce qui est une concession de taille si l'on connaît l'histoire de ce dossier et si l'on n'oublie pas la construction coûteuse et récente d'un bâtiment destiné à abriter et à équiper la pharmacie universitaire. Développer en contrepartie la biologie à Lausanne est une application juste du choix d'un pôle d'excellence, compte tenu de l'importance de la recherche médicale et de l'Isrec. Toutefois, dans le schéma présenté, la coordination en biologie avec Genève paraît floue, comme le sort de la physique et de la chimie genevoises.

Ce qui peut laisser espérer cette fois-ci une issue favorable, c'est le rôle na-

turel de la Confédération, autorité subventionnante, patronne de l'EPFL et de surcroît appelée à consentir un effort supplémentaire important. Les arbitrages lui appartiendront naturellement. Autre difficulté, les plans vaudois de développement de la biologie apparaissent encore flous. Or ils sont prioritaires par rapport aux autres activités que l'UNIL peut rêver développer. La crédibilité vaudoise passe par un projet sérieux et planifié de développement en biologie et en sciences de la vie.

Une des chances du projet est la conjonction Ruth Dreifuss-Charles Kleiber au niveau fédéral. La réussite dépendra beaucoup des exigences qu'il poseront de leurs arbitrages, de leurs stimulations. ag

## CONGRÈS DU PSS

### Droleg, drôle de décision

MONTREUX, SES QUAIS, son casino et son auditorium. Combien étaient-ils ces congressistes assis comme les passagers d'un paquebot sur le ponton de l'auditorium, contemplant la beauté du lac et la face sombre des montagnes? Sans nul doute, la fluidité du paysage a-t-elle permis à ce Congrès de naviguer sur une mer calme, vers l'horizon des prochaines élections fédérales.

Et quand vint le temps des résolutions, le dimanche en fin de journée, rien ne semblait perturber l'harmonie du week-end. Une résolution, la plupart du temps, c'est bien pour l'image mais ça ne mange pas de pain.

Par contre, la résolution des Jeunes socialistes suisses «en faveur d'une politique raisonnable en matière de drogues» était d'une autre nature. En réalité, les JSS exigeaient le soutien du PSS à l'initiative Droleg. En fait de résolution, c'était une prise de position. Et qui dit prise de position dit débat démocratique. Or le texte de la résolution a été soumis le jour même, sans que celui de l'initiative Droleg ne l'accompagne. Et quand la discussion s'engagea, elle fut interrompue par une motion d'ordre demandant l'arrêt du débat, comme par hasard au moment où les opposants sortaient leurs arguments. La manœuvre fut efficace et le débat escamoté. gs